

Image not found or type unknown



Vente de voiture en leasing entre ex-époux

Par **catherine batude**, le **19/04/2011 à 23:01**

Bonjour, Mon mari et moi avons acheté, il y a moins de 2 ans, une C3 en leasing avec crédit ballon. La facture est à nos deux noms (nous sommes sous le régime de la séparation de biens). Mais la carte grise est au nom de mon mari. Or cette voiture a été achetée pour moi. Mon mari en conduit une autre. Nous sommes en instance de divorce, et voudrions que cette C3 soit à mon nom. A-t-on le droit de faire ce changement de nom sur la carte grise, compte tenu du leasing ? et combien nous coûtera cette opération ? Merci Catherine Batude

Par **mimi493**, le **19/04/2011 à 23:29**

Si la voiture est en leasing, c'est la société de crédit qui est propriétaire du véhicule, donc non, vous ne pouvez la mettre à votre nom